



**Société Civile Professionnelle
Jean-Pierre TRISTANT - Guillaume LE PEILLET –
Julie DARCO
Société Titulaire d'un Office d'Huissiers de Justice**

Audienciers près les Tribunaux
de PONTOISE et la Cour d'ASSISES

9 Place Saint Louis
95300 PONTOISE

☎ : 01.34.35.36.61

**PROCES VERBAL DE
DESCRIPTION**

L'an deux mil dix huit et le **PREMIER FEVRIER**

A LA REQUETE DE :

S.A. CNP CAUTION Société Anonyme ayant son siège social sis 4 Place Raoul Dautry 75716 PARIS Cedex 15, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le N° 383 024 098, agissant poursuites et diligences de son représentant légal en exercice,

En vertu :

1° De l'ordonnance rendue sur requête par Monsieur de Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de Pontoise le 19 Janvier 2018, préalablement signifiée par procès-verbal de recherches infructueuses

2° D'un Commandement de payer valant saisie immobilière précédemment signifié,

3°. Des dispositions des articles R 322-1 et L 322-2 du Code de Procédure Civil d'Exécution,

JE, Olivier PLANTARD,
Huissier de Justice salarié au sein de la SCP Jean-Pierre TRISTANT - Guillaume LE PEILLET, Julie DARCO, Huissiers de Justice associés à la Résidence de PONTOISE, y demeurant, 9 Place Saint Louis, soussigné,

Certifie m'être transportée ce jour à :

DOMONT (Val d'Oise), 89 Rue Aristide Briand entrée n°8, 2eme étage gauche, où étant en présence de :

-
-
-
-

J'ai procédé ainsi qu'il suit et ai pu faire les constatations suivantes :

L'appartement dépend d'un ensemble immobilier Résidence des Longues Raies, cadastré AH 121 et contenant 3 lots :

- LOT n°1145 pour l'appartement
- LOT n°1155 qui correspond à une cave au sous-sol
- LOT n°1764 correspondant à un emplacement de parking

La surface Carrez de l'appartement est de **56,81 m²**

LOT 1145

ENTREE / COULOIR DE CIRCULATION

J'accède à l'appartement par une porte en bois comportant une serrure et un verrou.

Je note la présence d'un interphone en état de fonctionnement.

Je constate la présence d'un placard sur la droite immédiatement après la porte. Le placard s'ouvre par 2 portes en bois et comporte 3 étagères à l'intérieur.

Le sol de cette entrée et du couloir de circulation est recouvert de carrelage beige en état d'usage.

Les murs et le plafond sont recouverts de peinture en état d'usage.

Le couloir mène à un salon sur la droite.

SALON/SEJOUR

Aucune porte de séparation n'est présente entre le salon et le couloir.

Au sol, carrelage identique à celui du couloir.

Je note que les murs sont recouverts de peinture et de 3 lés de tapisserie espacés les uns des autres et disposés sur le mur de gauche.

Présence d'un radiateur en fonte.

Porte-fenêtre double battant châssis PVC et double vitrage.

Présence de volets battants en fer.

En face de ce salon, j'accède par le couloir de circulation à la cuisine.

CUISINE

Porte de séparation en bois.

La cuisine est aménagée et équipée.

Au sol, présence de carrelage.

Les murs sont peints en vert. La peinture est en état d'usage.

La crédence de la cuisine est en carrelage.

Au plafond, peinture.

Présence d'un radiateur en fonte.

Fenêtre double vitrage, châssis PVC, double battant.

Dans la cuisine, une porte permet d'accéder à un cellier.

CELLIER

Porte de séparation en bois. Je constate qu'elle comporte un trou béant en partie basse de la taille d'une grille d'aération.

Au sol, béton peint

Les murs sont recouverts de toile de fibre de verre peinte en gris.

Le plafond est peint.

Je note que la fenêtre en bois est cassée et sortie de ses gonds laissant ainsi passer l'air.

Du couloir de circulation, j'accède à la première chambre sur la gauche

CHAMBRE 1

Le sol est recouvert de carrelage.

Les murs sont recouverts de peinture, exception faite d'un des pans recouvert de tapisserie.

Au plafond, peinture.

Je constate la présence d'un radiateur en fonte.

Un renforcement est à noter, lequel comporte quelques étagères de rangement encastrées dans le mur de droite en entrant.

Depuis le couloir de circulation, j'accède à la salle de bain.

SALLE DE BAIN

Porte de séparation en bois

Les murs et le sol sont recouverts de carrelage.

Au plafond, peinture

Présence d'une baignoire, d'une douche et d'un lavabo.

La porte à côté de la salle de bain mène aux toilettes depuis le couloir de circulation.

WC

Porte de séparation en bois

Les murs et le sol sont recouverts de carrelage.

Au plafond, peinture.

Enfin, j'accède à la dernière chambre au fond à droite par le couloir de circulation.

CHAMBRE 2

Porte de séparation en bois

Aux murs, tapisserie

Plafond peint

Au sol carrelage

Fenêtre double vitrage châssis PVC, double battant.

Je note la présence d'un radiateur en fonte.

Chauffage : au gaz

Condition d'occupation

Les lieux semblent occupés de manière épisodique. En effet, malgré mes recherches je n'ai pu trouver de documents de nature personnelle. La salle de bain ne contient aucun effet personnel et l'eau des toilettes s'est évaporée, laissant à penser qu'elles n'ont pas servi depuis longtemps. Je note la présence d'un lit dans une chambre ; d'une armoire et de quelques vêtements entassés dans la seconde chambre.

Il n'y a pas de télévision, ni de canapé.

La cuisine ne contient pas de denrées alimentaires périssables.

Je ne peux déterminer si les lieux font l'objet d'un bail.
Le gardien de l'immeuble me déclare qu'il n'a pas vu Mme
depuis de nombreux mois.

LOT n°1155

Il s'agit d'une cave n°75 au sous-sol fermée par une porte en bois
dont la serrure est cassée.

La cave est en parpaings sur les murs.

Au sol béton brut.

LOT n°1764

Il s'agit d'un emplacement de stationnement en épi n°83 sur le
parking extérieur devant l'immeuble, dont l'entrée est située rue
Aristide Briand.

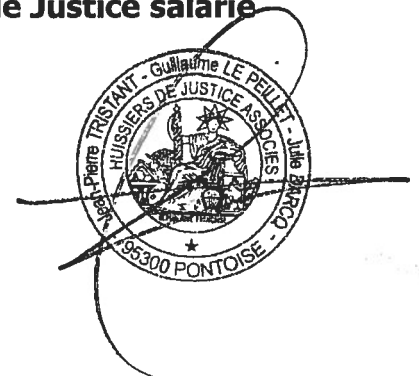
**TELLES SONT MES CONSTATATIONS ;
ET DE TOUT CE QUE DESSUS JE DRESSE LE PRESENT PROCES
VERBAL DE DESCRIPTION POUR SERVIR ET VALOIR CE QUE
DE DROIT.**

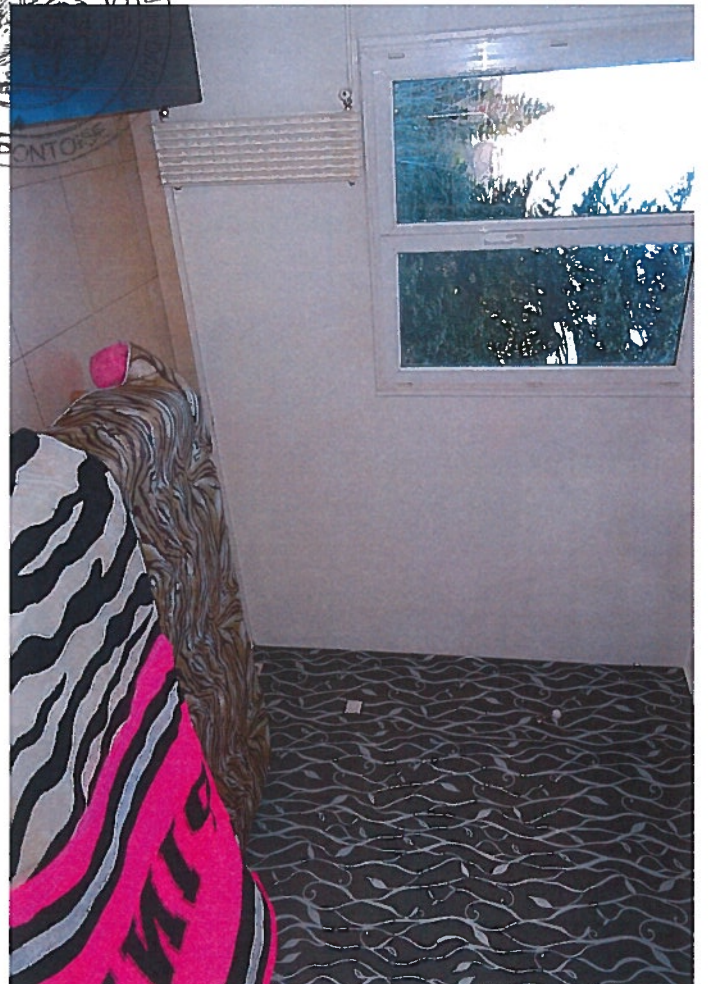
COUT : Quatre cent un euros et vingt deux cents.

COUT	
Emolument	220,94
S.C.T.	7,67
Vacation	75,00
TOTAL H.T.	303,61
TVA	60,72
Témoins	22,00
Serrurier	mémoire
Lettre	0,00
Enregistrement	14,89
Total TTC	401,22

Le présent acte comporte cinq feuilles

**Maître Olivia PLANTARD
Huissier de Justice salarié**





Guillaume PELLETIER
AGENCE IMMOBILIERE
67300 PONTORS



95300 POISSY
Huissiers
- Guillaume L...
- Julie Da...
SOCIÉTÉS
DE JUSTICE



RISTANT Gallia me LE
SIEUR DE JUSTIC
CIES
Juel
0 P



CERTIMMO 78

34, avenue Marcel Perrin
95540 MERY-SUR-OISE

Tél : 01 34 24 97 65 – Fax : 01 30 38 08 17
contact@certimmo95.fr



Dossier de Diagnostic Technique

Vente



SURFACE CARREZ



Adresse de l'immeuble
89, rue Aristide Briand

95330 DOMONT

Date d'édition du dossier
02/02/2018

Donneur d'ordre
SCP TRISTANT LE PEILLET DARCO



RÉGLEMENTATION

Articles L271-4 à L271-6 et R271-1 à R271-5 du Code de la Construction et de l'Habitation – Article 46 de la Loi n° 65-557 du 10 juillet 1965

En cas de vente de tout ou partie d'un immeuble bâti, un dossier de diagnostic technique, fourni par le vendeur, est annexé à la promesse de vente ou, à défaut de promesse, à l'acte authentique de vente. En l'absence, lors de la signature de l'acte authentique de vente, d'un de ces documents en cours de validité, le vendeur ne peut pas s'exonérer de la garantie des vices cachés correspondante.

Le dossier de diagnostic technique vente comprend les documents suivants, quel que soit le type de bâtiment :

- État mentionnant la présence ou l'absence de matériaux ou produits contenant de l'amiante ⁽¹⁾⁽²⁾
- Diagnostic de performance énergétique
- État relatif à la présence de termites dans le bâtiment ⁽³⁾
- État des servitudes 'risques' et d'information sur les sols
- Information sur la présence d'un risque de mэрule ⁽³⁾

Pour les locaux à usage d'habitation, il doit comporter en plus les documents suivants :

- Constat de risque d'exposition au plomb ⁽⁴⁾
- État de l'installation intérieure d'électricité ⁽⁵⁾
- État de l'installation intérieure de gaz ⁽⁵⁾
- État de l'installation d'assainissement non collectif ⁽⁶⁾

Pour les immeubles en copropriété, il faut fournir en plus du DDT le document suivant :

- Mesurage de la superficie de la partie privative du (des) lot(s)

⁽¹⁾ Si immeuble dont le permis de construire a été délivré avant le 01/07/1997

⁽²⁾ À mettre à jour si réalisé avant le 01/01/2013

⁽³⁾ Si immeuble situé dans une zone classée à risque par le préfet

⁽⁴⁾ Si immeuble construit avant le 01/01/1949

⁽⁵⁾ Si installation réalisée depuis plus de 15 ans

⁽⁶⁾ Si installation non raccordée au réseau public d'eaux usées

Retrouvez toute la réglementation sur notre site internet : www.agendadiagnostics.fr

QUI MIEUX QU'UN GRAND RESEAU PEUT VOUS PROPOSER UNE TELLE QUALITE DE SERVICE ?



Accompagnement avant, pendant, et après notre mission



Notre combat pour la qualité



La meilleure RC Pro du marché : 3 000 000 €/an et par cabinet



Un site internet reprenant les textes réglementaires



Tout savoir sur les diagnostics en 3 minutes



Des rapports disponibles sur l'extranet



CERTIMMO 78

34, avenue Marcel Perrin
95540 MERY-SUR-OISE



Note de synthèse



Adresse de l'immeuble
89, rue Aristide Briand

95330 DOMONT

Date d'édition du dossier
02/02/2018

Donneur d'ordre
SCP TRISTANT LE PEILLET DARCO

Réf. cadastrale
Ah / 121-1145-
1155-1764

N° lot
Sans objet

Les renseignements ci-dessous utilisés seuls ne sauraient engager la responsabilité du Cabinet AGENDA, et en aucun cas ne peuvent se substituer aux rapports de diagnostics originaux. La note de synthèse ne dispense pas de la lecture attentive de ces rapports.



SURFACE CARREZ

56,81 m²

Surface non prise en compte : 1,51 m²

Limite de validité :
À refaire à chaque transaction



CERTIMMO 78

34, avenue Marcel Perrin
95540 MERY-SUR-OISE
Tél : 01 34 24 97 65 – Fax : 01 30 38 08 17
contact@certimmo95.fr



Attestation de surface privative (Carrez)



Désignation de l'immeuble

Adresse : **89, rue Aristide Briand**
95330 DOMONT
Référence cadastrale : **Ah / 121-1145-1155-1764**
Lot(s) de copropriété : **Sans objet** N° étage : **Sans objet**
Nature de l'immeuble : **Immeuble collectif**
Étendue de la prestation : **Parties Privatives**
Destination des locaux : **Habitation**
Date permis de construire : **Non communiquée**



Désignation du propriétaire

Propriétaire : **10, rue du Général Leclerc 95210 ST GRATIEN**

Si le propriétaire n'est pas le donneur d'ordre (sur déclaration de l'intéressé) :

Qualité du donneur d'ordre : **Huissier - SCP TRISTANT LE PEILLET DARCO 9, place Saint Louis 95300 PONTOISE**

Identification : **SCP TRISTANT LE PEILLET DARCO – 9, place Saint Louis 95300 PONTOISE**

Identification de l'opérateur

Opérateur de mesurage : **Christian BRONDY**

Cabinet de diagnostics : **CERTIMMO 78**
34, avenue Marcel Perrin – 95540 MERY-SUR-OISE
N° SIRET : 444 221 675 00036 - APE 7112B

Compagnie d'assurance : **ALLIANZ** N° de police : **49 366 477** Validité : **DU 01/01/2018 AU 31/12/2018**

Réalisation de la mission

N° de dossier : **18-01-0236 #SU**

Ordre de mission du : **01/02/2018**

Document(s) fourni(s) : **Aucun**

Commentaires : **Néant**

Cadre réglementaire

- Article 46 de la Loi n°65-557 du 10 juillet 1965 fixant le statut de la copropriété des immeubles bâtis
- Articles 4-1 à 4-3 du Décret n°67-223 du 17 mars 1967 pris pour l'application de la loi n° 65-557 du 10 juillet 1965 fixant le statut de la copropriété des immeubles bâtis

Nota : L'ensemble des références légales, réglementaires et normatives s'entendent de la version des textes en vigueur au jour de la réalisation du diagnostic.

www.agendadiagnostics.fr

Chaque cabinet est juridiquement et financièrement indépendant.
444 221 675 00036 - APE 7112B





Limites du domaine d'application du mesurage

Les surfaces mentionnées ont fait l'objet d'un lever régulier et la superficie privative (dite 'surface Carrez') est conforme à la définition du Décret n°67-223 du 17 mars 1967. Les mesures ont été réalisées à l'aide d'un mètre ruban et d'un télémètre laser, sur la base du bien tel qu'il se présentait matériellement au jour de la visite, conformément à la jurisprudence constante (Cour de cassation 3^e Chambre civile du 5/12/2007 et du 2/10/2013). Dans le cas où le règlement de copropriété n'a pas été fourni, il appartient au vendeur de contrôler que la totalité des surfaces mesurées ont bien le caractère de surface privative.

Synthèse du mesurage

<p>Surface privative : 56,81 m² <i>(cinquante six mètres carrés quatre vingt un décimètres carrés)</i></p> <p>Surface non prise en compte : 1,51 m²</p>

Résultats détaillés du mesurage


LOCAUX	Commentaires	Surfaces privatives	Surfaces NPC ⁽¹⁾
Appartement 2ème étage Entrée + rangement		6,07 m ²	
Appartement 2ème étage Cuisine		7,85 m ²	
Appartement 2ème étage Séchoir	Séchoir		1,51 m ²
Appartement 2ème étage Chambre 1		10,01 m ²	
Appartement 2ème étage Salle de bains		3,93 m ²	
Appartement 2ème étage Dégagement		0,85 m ²	
Appartement 2ème étage WC		0,98 m ²	
Appartement 2ème étage Chambre 2		9,94 m ²	
Appartement 2ème étage Séjour		17,18 m ²	
(1) Non prises en compte		SURFACES TOTALES	
		56,81 m²	1,51 m²

Dates de visite et d'établissement de l'attestation

 Visite effectuée le **01/02/2018**

 État rédigé à **MERY-SUR-OISE**, le **02/02/2018**

Signature de l'opérateur de mesurage



Cachet de l'entreprise

SAS CERTIMMO
 Réseau Agenda
 34 Avenue Marcel Perrin
 95540 MERY sur OISE
 Tél. : 01 34 24 97 65 - Fax : 01 30 38 08 17
 contact@certimmo95.fr
 SIRET : 444 221 675 00036 - APE : 7112 B

Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité (annexes comprises), et avec l'accord écrit de son signataire.

Annexes

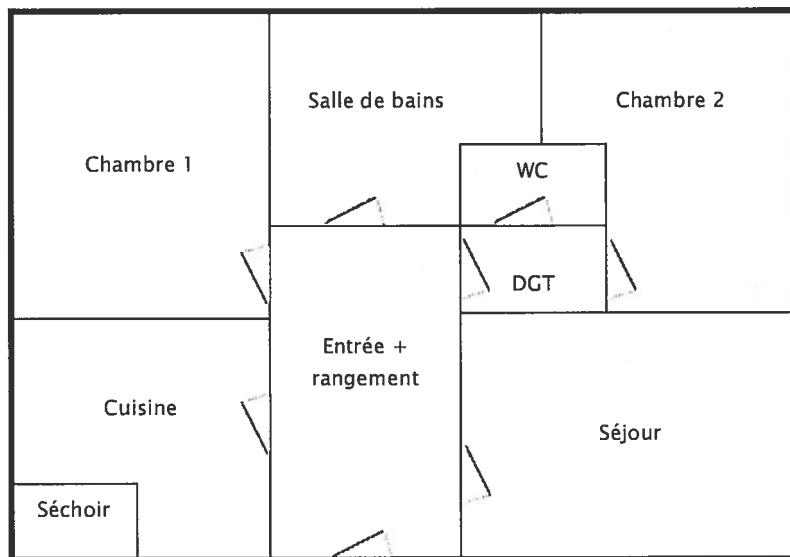
Plans et croquis

- Planche 1/1 : Appartement - 2ème étage



PLANCHE DE REPERAGE USUEL			<i>Adresse de l'immeuble:</i> 89, rue Aristide Briand 95330 DOMONT
N° dossier: 18-01-0236			
N° planche: 1/1	Version: 1	Type: Croquis	
Origine du plan: Cabinet de diagnostic			<i>Bâtiment – Niveau:</i> Appartement - 2ème étage

Document sans échelle remis à titre indicatif





Attestation d'assurance

Police n°49 366 477 - Adhèrent GS n°146794

Attestation d'assurance



Allianz Responsabilité Civile Activités de Services

La Sté d'Assurances, Allianz I.A.R.D., dont le siège social est situé, 1 cours Michelet - CS 30051 - 92076 Paris La Défense cedex certifie que :

CERTIMMO 78
Audrey BUNEL
 34 avenue Marcel Perrin
 95540 MERY-SUR-OISE

est titulaire d'un contrat Allianz Responsabilité Civile Activités de Services souscrit auprès d'elle sous le N° 49366477.

Ce contrat a pour objet de :

- satisfaire aux obligations édictées par l'ordonnance n° 2005 - 655 du 8 juin 2005 et son décret d'application n° 2006 - 1114 du 5 septembre 2006, codifié aux articles R 271- 1 à R 212- 4 et L 271- 4 à L 271-6 du Code de la construction et de l'habitation, ainsi que ses textes subséquents ;
- garantir l'Assuré contre les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile professionnelle qu'il peut encourir à l'égard d'autrui du fait des activités, telles que déclarées aux Dispositions Particulières, à savoir :

Sont couvertes les activités suivantes, sous réserve que les compétences de l'assuré, personne physique ou que les compétences de ses diagnostiqueurs salariés aient été certifiées par un organisme accrédité, lorsque la réglementation l'exige, et ce pour l'ensemble des diagnostics réalisés :

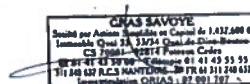
Repérage liste A, constitution de DAPP, repérage Liste A et B, constitution de DTA, évaluation périodique de l'état de conservation sur les biens à usage d'habitation (sauf IGH), sur les ERP 5° catégorie, dans les immeubles de travail hébergeant moins de 300 personnes (Amiante sans mention)
 Exposition au plomb (CREP), parties privatives et parties communes
 Recherche de plomb avant travaux
 Diagnostic termite avant vente, parties privatives et parties communes
 Etat parasitaire - Diagnostic Mérules
 Etat de l'installation intérieure de gaz
 Diagnostic de performance énergétique (DPE) individuel
 Diagnostic de performance énergétique (DPE) immeubles et bâtiments autres qu'habitation
 Etat de l'installation intérieure de l'électricité, parties privatives et parties communes
 Loi Carrez
 Etat des Risques Naturels, Miniers et Technologiques (ERNMT)
 Millèmes de copropriété, tantièmes de charges
 Constat logement décent
 Prêt conventionné - Normes d'habitabilité
 Diagnostic mètreage habitable - Relevé de surfaces
 Plans et croquis à l'exclusion de toute activité de conception
 Etat des lieux localif
 Infiltrométrie
 Relevé de cotes pour la réalisation de plans d'évacuation et constat visuel de présence ou non de portes coupe-feu dans les immeubles d'habitation
 Détermination de la concentration de plomb dans l'eau des canalisations
 Installation de détecteurs de fumée
 Réalisation des attestations de prise en compte de la réglementation thermique pour les maisons individuelles ou accolées
 Conseil et Étude en Rénovation Énergétique
 Réalisation de bilans thermiques : thermographie infrarouge
 Assainissement autonome et collectif
 Diagnostic Accessibilité Handicapés

La présente attestation est délivrée pour la période du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018 et sous réserve du paiement de la cotisation émise ou à émettre.

Garantie RC Professionnelle: 3 000 000 € par sinistre et par année d'assurance.

Le présent document, établi par Allianz I.A.R.D., a pour objet d'attester l'existence d'un contrat. Il constitue une présomption d'application des garanties, mais ne peut engager Allianz I.A.R.D. au-delà des conditions et limites du contrat auquel il se réfère. Les exceptions de garantie opposables aux souscripteurs et assurés le sont également à toute personne bénéficiaire de l'indemnité (résiliation, nullité, règle proportionnelle, exclusions, déchéances...). Toute adjonction autre que les cachets et signature du représentant de la Société est réputée non écrite.

Etablie à La Défense, le 7 décembre 2017, Pour Allianz



Allianz I.A.R.D.
 Entreprise régie par le Code des Assurances
 Société anonyme au capital de 991 967 200 euros

Siège social
 1 cours Michelet - CS 30051 - 92076 Paris La Défense cedex
 542 110 291 RCS Nanterre